

**Point 5** – Franchissements de Loire - Etudes techniques - Analyse des conditions de faisabilité

**Intervention : Maurice BOUE**

Monsieur le président, chers collègues,

La question de la mobilité est ici au cœur de nos réflexions, c'est tout l'enjeu de cette délibération : assurer la fluidité des déplacements pour toute l'agglomération et même au-delà.

Les études proposées doivent nous permettre d'anticiper les futurs besoins en considérant l'ensemble des défis que pose la Loire. Car ce grand fleuve est un atout sur le plan écologique et environnemental pour notre territoire, mais il est aussi un potentiel non négligeable pour de développement économique ; qu'il soit touristique avec la navigation de plaisance et de croisière avec le quai Wilson ou bien maritime avec le Port Nantes St-Nazaire. Les nouveaux franchissements devront donc nous permettre de conserver toutes nos capacités de développement portuaire car oui, la Loire maritime doit avoir un avenir.

A elle seule, la partie Nantaise du port représente plus de 3 millions tonnes de marchandises. Pour les élus communistes, la création d'un franchissement entre Trentemoult et Chantenay doit impérativement permettre l'évitage des bateaux de plus de 200m de Long qui desservent Nantes.

Autre élément important, la place occupée par les débouchés d'un tel ouvrage d'art qui devront permettre de laisser un maximum d'espace à d'autres constructions dans les zones concernées.

Bien des possibilités s'offrent à nous, passages ferroviaires, routiers, cyclistes ou piétons, voir même les quatre, et bien évidemment le coût et les sources d'investissement d'un tel investissement nous obligerons à arbitrer nos choix le moment venu.

Les besoins et les attentes sont grands pour ces nouveaux franchissements. Il en est ainsi du franchissement à l'ouest de Trentemoult.

Il permettra de rendre au pont de Cheviré son rôle premier, qui est d'assurer la circulation sur le périphérique. Combiné à une meilleure gestion des voix de circulation sur Cheviré et une amélioration des services des bacs de Loire, les passages Nord-Sud à l'ouest de l'agglomération seront ainsi consolidés. Nous pensons à cet égard que le choix du tunnel est un choix judicieux, celui qui prend le mieux en compte la réalité fluvio-maritime de notre agglomération.

Plus à l'Est, Yann VINCE l'a évoqué lors du débat : le transfert du CHU, le déménagement du MIN et une nouvelle urbanisation va profondément transformer l'île de Nantes. Avec l'arrivée de 13 000 habitants et de 18 000 emplois à l'horizon 2030, une nouvelle ligne de transports en communs en site propre sera nécessaire pour son accessibilité.

C'est pourquoi, le groupe communiste souhaiterait qu'en plus des études sur l'élargissement du pont Anne de Bretagne, soit étudié l'usage de l'emprise des lignes ferroviaires existantes en particulier à la gare l'Etat. Ainsi l'ouest l'île de Nantes pourrait devenir un des principaux pôles d'échange multimodal de notre territoire et faciliter les déplacements de demain.

Vous l'aurez compris pour les communistes, ces études vont bien au-delà des déplacements Sud-Loire Nord-Loire. Elles portent aussi sur l'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens et l'ambition d'un développement économique fort.

Je vous remercie de votre attention.